



Lancement de la Free WiFi Zone à Chamarel

Le vendredi 27 mai 2022, a été inauguré le premier hotspot de Wi-Fi gratuit à Chamarel, un projet de l'ICTA dans le cadre du Fonds de Service Universel (FSU). La cérémonie de lancement a eu lieu au Village Hall de Chamarel, avec au programme, le dévoilement d'une plaque commémorative ainsi qu'une vidéo d'inauguration.

Le lancement a été fait par le Premier Ministre, l'Honorable Pravind Kumar Jugnauth, en présence de plusieurs personnalités officielles : l'Honorable Alan Ganoo, Ministre du Transport Routier et du Métro Léger, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Régionale et du Commerce international ; l'Honorable Deepak Balgobin, Ministre des technologies de l'Information, de la Communication et de l'Innovation ; ainsi que l'Honorable Sandra Mayotte, membre du Parlement.

Après le *welcome address* du maître de cérémonie, M. Jérôme Louis, Officer-in-Charge de l'ICTA, ont pris la parole pour des allocutions, le Président de l'ICTA, Me Dick Ng Sui Wa, ainsi que l'Honorable Alan Ganoo et le Premier Ministre, l'Honorable Pravind Kumar Jugnauth.

Le Village Hall de Chamarel est donc le premier des 234 nouveaux hotspots de Wi-Fi gratuit qui viendront étendre la couverture Internet dans le pays. L'objectif de ce vaste projet de connexion wifi gratuite des espaces publics dans la République de Maurice est de faciliter l'accès à Internet à tous les citoyens. Les 234 nouveaux hotspots seront répartis dans 10 régions y compris Rodrigues, et seront situés dans :

- les area health centers ;
- les community health centers ;
- les village halls ;
- les hôpitaux et médi-cliniques ;
- les district councils ;
- les stations de bus ;
- les parcs nationaux ;
- les marchés.

Ce projet de WIFI public gratuit sous le Fonds de Service Universel (FSU) s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation digitale vers une société connecté et inclusive. Mauritius Telecom a été retenu pour être le fournisseur de l'accès Internet du projet à l'issue d'un appel d'offres.

Le service Wi-Fi gratuit sera disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Toutefois, il pourrait être soumis aux heures d'ouverture de certains sites. Chaque utilisateur bénéficiera de 2 heures d'accès par tranche de 24 heures. Pour avoir accès à la Wi-Fi gratuitement, il faut sélectionner le réseau 'ICTA Free Wifi' (voir les détails sur la vidéo ci-jointe).

Ce Fonds de Service Universel a été mis en place et géré par l'ICTA suivant les provisions de l'ICT Act. La connectivité et l'accessibilité à l'internet dans les espaces publics est l'une des mesures prioritaires du gouvernement.

Voir ci-après la liste des sites par région.

Régions du projet	Nombre de sites par région
Black River	21
Flacq	23
Grand Port	24
Moka	20
Pamplemousses	23
Plaines Wilhems	52
Port Louis	16
Rivière du Rempart	19
Savanne	13
Rodrigues	23
TOTAL	234